

J'imagine pour un refus d'installer des
éoliennes à TENOUR; déposé par Patrick FENET,
actuel président de "Vent de Changement" (projet ENOATRAS). (1)

Parvenir le préfet; par l'entremise de M^{me} C. URBAIN,
commissaire aux permis.
~~les 3A et 3B sont réservés~~

Lorsque l'on connaît la pollution créée par la
construction d'aérogénérateurs, peut-on parler d'écologie?
* Déforestation par création de mines de terres rares;
Pollution des eaux et nappes phréatiques durant
l'extraction des dites terres rares;
Radioactivité causée par ces extractions.

Et même si ces "inconvenients" sont supportés
par des territoires et des humains situés à l'autre
bout du monde, ne sont-ils pas à être pris en compte?
C'est en Chine, en Afrique et en Amérique du
sud pour l'extraction du cuivre... loin de TENOUR!?

* Pollution encore par les "plastiques" utilisés pour la
fabrication des pales (180 mètres étant la
hauteur "bat de pale" des aérogénérateurs envisagés
à TENOUR!); car leur "élimination" prévue en
fin de vie, "appelée recyclage", n'est pas un
problème résolu: on en voit des tonnes enfouies aux
Etats-Unis, on en voit des stocks rangés sur les accés
des anciennes éoliennes en Allemagne. Les imagine-
-t-on sur les chemins du "Marché aux vaches" / ...

* A TENEUR ce projet d'aérogénération est aussi un projet de mise à mort de chauve-souris; préieuses pour l'écosystème, elle mange les insectes nuisibles: un jour nous risquons d'être infestés de mouches!

Par ailleurs elle perturbe l'équilibre de la pollinisation; comme les abeilles, plus de pollinisation, plus de fruits, plus de vie... Il y a des chiroptères dans les bois proches du "plateau à Vaches" lieu prévu d'implantation de 4 éoliennes. L'impact ENVIRONMENTAL n'en tient que peu de cas. Dans ces mêmes bois, des rapaces: préieuses aussi pour l'équilibre de l'écosystème, certains devraient ne pas être modifiés plus; pire ils peuvent être tués par les pales, dont la vitesse est de plus de 300 km/h. en extrémité de leur rotation.

* Parlons aussi de la santé des humains, après celle des animaux: le bruit, que le promoteur dit pouvoir réduire, par des aménagements (sans alors pas de production d'électricité!), nuira par les infrasons qui provoquent migraines, stress, troubles de l'humeur; mais ENVIRONMENTAL ne risque que les niais!

* Les kilomètres de cuivre enterrés dans le sol pour acheminer (le peu) d'électricité produite interféreront avec les courants telluriques naturels. La distance des postes source au poste de Couffelle. Neuve est de plusieurs kilomètres: pollution insidieuse car invisible et souterraine...

peut être estimée à 30 à 40 milliards d'euros, rien que pour l'éolien terrestre. ENBATRAQ, d'origine allemande, ne peut que profiter d'une partie de cette manne de subventions; d'autant que l'Allemagne effectue un rétro-pédalage en matière d'installations éoliennes... et qu'elle ne fait qu'augmenter le gaspillage de terre en brûlant la lignite dans ses centrales électriques à charbon, lorsque le vent ne souffle pas sur les pales d'éoligénérateurs!

Pire, s'il en est que les éoliennes constituent à ce jour une technologie obsoleète qui, si elle perdure, détruira les paysages français et les transformera en zones industrielles.

En conclusion partielle je ne m'étonne pas de la présentation d'ENBATRAQ qui justifie son projet d'éoliennes à TENOUR en ne faisant que minimiser les éventuelles nuisances :

* peu de chiroptères mortent.

* peu d'oiseaux seront tués ou dérangés de leur habitat local.

* peu de gêne pour le patrimoine bâti et classé ou inscrit : TENOUR, LISBOURG, Forestin,

(église), TRAMECOURT (château), AZINCOURT (champ de bataille), AUMERVILLE, WARIV (château).

ALORS QUE CES AÉROGÉNÉRATEURS seront les plus HAUTES DU PLATEAU!

Patrick FENECH

le 9 Décembre 2021

* Le site d'implantation prévu de quatre (2)
éoliennes, sur un plateau dominant le village
de TENBURA, de par la hauteur prévue de 180m.
en tout de pale, sera en particulier visible
depuis le "donjon" d'observation situé à
Paisoucelle, dans le cadre du développement de
l'aménagement du Champ de bataille d'Arincourt.
Cet aménagement voulu par la Communauté de
Communes des 7 Vallées qui récemment a voté
son opposition à ce genre d'implantation, qui serait
une pollution touristique à l'encontre d'un lieu
historique lié à la guerre de 100 Ans!

* S'il fallait, en cette période mondiale ment
troublée, ajouter un autre argument économique-
financier il se résumerait à cette formulation aux
gouvernements : laissez de financer les promoteurs
éoliens (par des taxes surajoutées aux consommateurs)
et dirigez les milliards d'euros de subventions à
venir à l'hôpital ! Saigiez au lieu de faire mourir !
En la lecture d'électrique tout à chacun peut voir
que, depuis la mise en place de la taxe spécifique pour
le développement des énergies éoliennes, elle a augmenté de
650% (en 20 ans) !!

Quant à l'engagement pris par la France à l'égard de
l'éolien, son coût pour les vingt prochaines années